

# Le Pontois

*le magazine de ma commune*



RÉALISATIONS 2023  
Pages 10 à 17

TOUR DE FRANCE  
Page 22 & 23

JEUNES SPORTIFS  
PONTOIS Page 24 & 25

2023, EN IMAGES  
Pages 20 & 21

# SOMMAIRE

Edito

Page 3

Vie communale

Pages 4 à 9

Affouage  
Finances  
Accueil des 2 ans à l'école  
Revitalisation

Réalisations

Pages 10 à 17

2023  
En cours  
Projets 2024 / 2025

Infos Terre d'Emeraude Communauté

Pages 18 & 19

Urbanisme : le PLUi remplace le PLU  
Capitainerie, renouvellement du bail

2023 en images

Pages 20 & 21

Tour de France : l'évènement 2023

Page 22 à 23

Les jeunes sportifs Pontois

Page 24 & 25

Associations

Pages 26 à 33

Santé et services à la personne

Pages 34

Etat civil / MEMO

Page 35

Calendrier des manifestations 2024

Page 36

Le Pontois n° 72, juillet 2024



**Directeur de la publication :** Christelle DEPARIS-VINCENT

**Directeur du comité de rédaction :** Patrick MARQUES

**Comité de rédaction :** Le Conseil municipal

**Crédit photo :** Mairie de PONT de POITTE

Pascale NEGRI (droits réservés)

Raymond LANCE

**Mise en page :** Jean-Michel GENSSE

**Imprimerie :** PLESSY

Imprimé à 380 exemplaires

**Contact :**

Mairie de Pont de Poitte  
39, Grande Rue  
39130 PONT-DE-POITTE

Tél : 03 84 48 30 01

Mail : [mairie@pontdepoitte.com](mailto:mairie@pontdepoitte.com)  
site : [www.pontdepoitte.com](http://www.pontdepoitte.com)  
[facebook.com/pontdepoitte](https://facebook.com/pontdepoitte)

**Ouverture au public :**

du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00

L'année **2023** a été une année d'études et de lancement de différents dossiers, c'est seulement au dernier trimestre et début **2024** que les chantiers ont commencé que ce soit pour les réseaux de Poitte ou la salle.

Ce bulletin municipal sera donc un peu particulier, à cheval sur **2** années afin de vous présenter les premiers travaux et notamment ceux de la salle.

Dans un contexte économique difficile le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les impôts puisque ceux-ci n'impacteront que les propriétaires, alors que les travaux engagés et les charges de fonctionnement de la commune concernent l'ensemble des habitants. La taxe d'habitation, impôt le plus équitable à mon sens car tout le monde contribuait selon ses revenus, -les ménages les plus modestes bénéficiant d'abattement-, ayant été supprimée.

A la suite de la rédaction d'un dossier conséquent, mais cependant facilité par l'étude de revitalisation, PONT de POITTE été lauréate du dispositif Village d'Avenir. Ce label nous permettra d'être un peu plus accompagnés en terme d'ingénierie pour le montage de nos dossiers, car il faut aujourd'hui non seulement des capacités rédactionnelles mais également d'urbanisme, juridique, et technique (sur les flux énergétiques pour le Fonds Vert par exemple). Nous espérons également pouvoir être fléchés prioritairement dans les attributions de subventions.

Si la salle est en cours de réalisation et devrait être opérationnelle fin du **1<sup>er</sup>** semestre **2025**, d'autres travaux d'importance vont démarrer cette fin d'année :

- la construction d'un nouveau local technique s'adossant au préau existant derrière la mairie. Cela nous permet de répondre favorablement à la demande des kinésithérapeutes et osthéopathes d'acheter notre local pour s'agrandir.
- La rénovation avec les communes de Mesnois et Patornay du bâtiment **52-54** Grande Rue afin de renforcer également l'accueil de nouveau praticien et créer un appartement car notre commune manque de logements locatifs. Beaucoup de maisons sont rachetées pour être transformées en résidence secondaire ou hébergement saisonnier, alors que notre commune est de plus en plus prisée pour un habitat résidentiel.

Je ne peux que féliciter les différents commerces pour la qualité de leurs produits et services, qui font la renommée de notre commune. Je tiens aussi à remercier les associations, présentes malgré une baisse des bénévoles, ainsi notre commune, a encore une fois été décorée pour les fêtes de fin d'année, et les animations seront nombreuses cet été : marchés nocturnes, soirées Moules Frites, Paëlla complétés par les concerts proposés par les commerçants tant sur la place qu'à la Capitainerie.



Un remerciement également aux conseillers et adjoints pour le temps passé bénévolement et dans la bonne humeur au service de notre commune que ce soit pour le fleurissement, le suivi et la participation aux travaux, la distribution des colis aux personnes âgées, leur présence aux diverses réunions communales, intercommunales et déplacement pour se rendre compte d'un projet. Je ne veux pas oublier les secrétaires qui répondent à vos demandes à l'agence postale ou pour de l'urbanisme par exemple, les agents techniques, qui contribuent fortement à ce que notre commune soit accueillante : entretien des espaces publics, la tonte, mais également le ramassage des poubelles, le balayage des rues, l'enlèvement des déchets et déjections canines. Nous sommes toujours surpris de voir le manque de respect de certains jeunes (très petite minorité mais toujours les mêmes) mais également de quelques adultes et plus anciens, de constater que des loueurs de gites envoient leurs locataires remplir les petites poubelles communales le samedi matin au lieu de mettre à disposition les leurs, que des propriétaires de chiens les laissent faire sur les plates-bandes communales tondues par les agents, qui ramassent leurs déjections et jettent ensuite le sac plastique dans les haies, de voir des bouteilles laissées vers le city stade ou sur les parkings, des mégots sous l'abri bus, etc. Le manque de savoir-vivre de quelques-uns qui malheureusement entache le fait qu'à **Pont de Poitte il fait bon vivre et que notre commune est très prisée et enviable pour sa qualité de vie, sa tranquillité et son dynamisme. Merci à cette majorité, qui sait pratiquer le vivre ensemble** ■

Christelle DEPARIS-VINCENT  
Maire de Pont-de-Poitte

## Affouage

L'AFFOUAGE une pratique importante pour l'entretien de la forêt communale.

La commune de Pont de Poitte ne possède que **95 Ha** de bois, soumis à l'ONF ( c'est à dire gérés par l'ONF ) et pas toujours faciles d'accès. C'est une forêt diversifiée, mais de faible intérêt économique. Nous l'entretiens cependant avec soin au profit des générations futures, dans le cadre d'un plan d'aménagement révisé tous les **20 ans**. Une régénération naturelle de chênes a été tentée depuis **3 ans** et semble supporter les vagues de sécheresse. Chaque année dans la mesure du possible des lots de bois sont proposés aux habitants dans le cadre de l'affouage.

L'affouage est une pratique remontant au Moyen-Age. A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts, ce droit valait pour chaque foyer. "Affouer" vient de l'ancien français et signifie "allumer" d'où le nom de cette pratique.

Parmi les coupes prévues dans l'aménagement par l'ONF, la commune décide de vendre le bois ou de le délivrer à ses habitants : ces dernières sont celles destinées à l'affouage.

En accord avec le code forestier, l'affouagiste participe donc à la gestion sylvicole en récoltant les arbres identifiés par l'ONF pour en faire du bois de chauffage en contrepartie d'une taxe modique à la commune.

### A chacun son rôle

Très réglementé, l'affouage est orchestré par différents acteurs (le conseil municipal, la commission des bois et l'ONF) aux missions bien précises.

#### Le conseil municipal :

- **décide** si les bois seront vendus ou destinés à l'affouage ;
- **choisit** le mode de répartition de l'affouage ;
- **établit** les conditions de domicile pour avoir droit à l'affouage et prépare le rôle ;
- **fixe** le montant de la taxe d'affouage ;
- **répartit** les lots par tirage au sort ;
- **précise** dans un règlement intérieur le déroulement de l'exploitation, comprenant le délai d'exploitation fixé par l'ONF ;



- **décide** du mode d'exploitation : par les affouagistes eux-mêmes, ou par la commune qui répartit ensuite les lots façonnés ;
- **choisit** trois habitants comme garants, solidairement responsables de la qualité de l'exploitation.

#### La commission des bois :

- **matérialise** ensuite elle-même les lots, ou le fait faire par l'ONF par voie de convention.

#### Enfin, l'ONF :

- **rappelle** les conditions fixées par les différents cahiers des charges qui régissent l'exploitation des coupes (délivrées comme vendues) ;
- **surveille** les coupes d'affouage comme il surveille les coupes vendues et s'assure qu'il n'y a pas de





dommages au peuplement ni d'infractions commises par les affouagistes, lesquelles sont sanctionnées.

### Des arbres aux critères spécifiques

Les arbres marqués par les forestiers de l'ONF et destinés à l'affouage se trouvent généralement dans les jeunes peuplements à éclaircir et dans les taillis. Leur diamètre ne dépasse généralement pas **35 cm** à hauteur d'homme.

L'affouagiste organise son chantier en fonction des chemins existants, pour préserver le sol. Il façonne son bois pendant l'hiver, en période hors sève pour bénéficier d'une meilleure qualité de bois de feu. Ils sont d'abord sectionnés en morceaux d'un mètre de long pour pouvoir être empilés. Les plus gros sont fendus pour à la fois réduire leur poids et faciliter le séchage. Le bois fendu est ensuite empilé en stères pour en évaluer le volume. Ils seront transportés au cours de l'été, après un temps de séchage naturel.

### Les bons réflexes de l'affouagiste

Abattre un arbre est une opération délicate et dangereuse. Utiliser le matériel de bûcheronnage présente des dangers. En conséquence, il est fortement recommandé de se protéger et d'utiliser les équipements individuels de protection (EPI) :

- des chaussures de sécurité hautes à bouts renforcés,
  - un pantalon de sécurité,
  - un casque avec visière,
  - une paire de gants, et des protections anti-bruit.
- Les magasins de bricolage spécialisés proposent ces équipements à la vente.

### Quelques points importants avant de commencer :

- vérifier auprès de son assurance civile que ce type d'activité est couvert,
- respecter le règlement de l'affouage en prenant soin de ne couper que les arbres indiqués,
- toujours s'assurer que personne ne se trouve dans la trajectoire de l'arbre à abattre,
- prendre garde à sortir les bois dans de bonnes conditions de débardage, en respectant les sols et les chemins prévus à cet effet.

**Pour 2024 / 2025 des lots de houppiers seront à distribuer, vous pouvez vous signaler en mairie.**

**Le maintien de cette pratique vous permet non seulement de vous chauffer à moindre coût mais de contribuer également au bon entretien du peuplement forestier de Pont de Poitte ■**

# Vie communale

## Finances

### Point sur les finances communales à mi mandat : 31/12/2023

À la suite de la crise du **COVID** et aujourd'hui de la crise économique, malgré les investissements prévus (salle, réfection de voirie, réhabilitation du bâtiment 52 Grande rue et de la place de l'Eglise, local technique) le conseil a fait le choix cette année encore de ne pas augmenter les impôts fonciers, compte tenu de l'évolution à la hausse des bases fiscales.

La situation financière de la commune fin **2023** est donc saine. Un excédent de fonctionnement est dégagé de **145 981 €**.

Notre capacité d'autofinancement nette correspondant à la différence entre les produits et les dépenses de fonctionnement, une fois le remboursement annuel du capital des emprunts déduits est de **104 087 €** fin **2023**

#### Recettes de Fonctionnement

€	2022	2023
Recettes fiscales	299 457	340 866
Dotations et participations	123 396	129 342
Ventes et produits de gestion	52 088	91 296

#### Dépenses de fonctionnement

€	2022	2023
Charges générales et de personnel	237 459	270 555
Charges de gestion courante	107 789	137 975
Charges réelles financières	4 403	7 000

avec une capacité de désendettement de **2,5** ans ce qui est très bon.

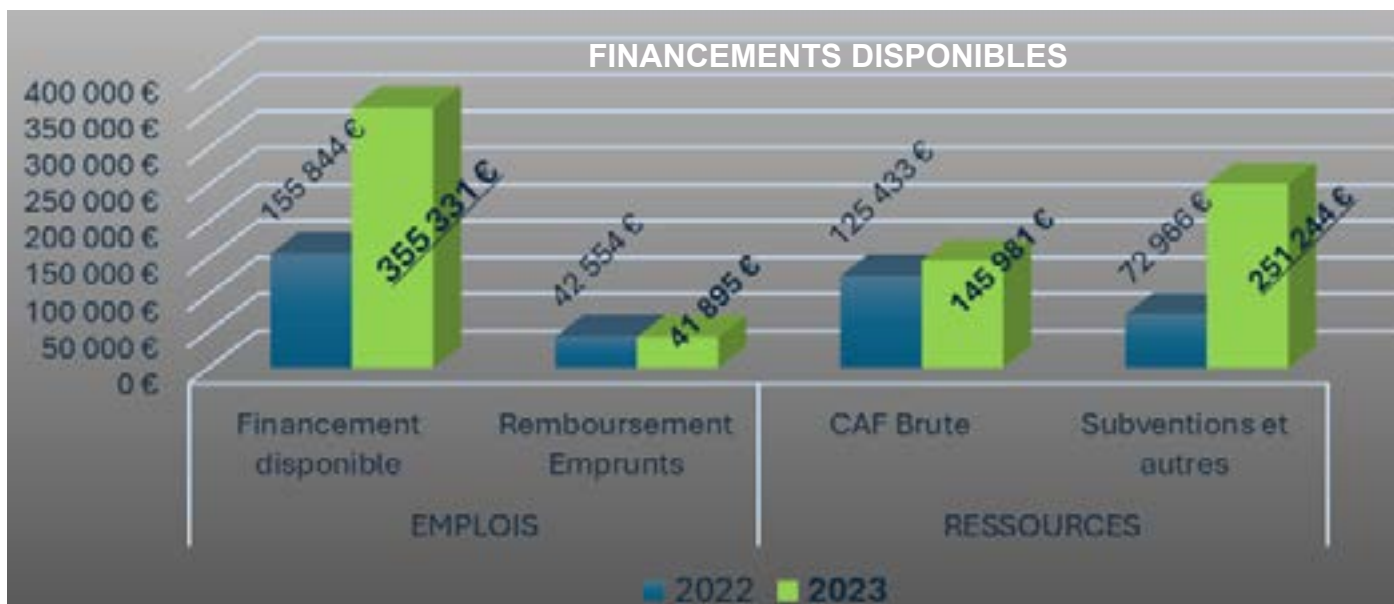
Cependant, les budgets primitifs **2024** et prévisionnels **2025** et **2026** montrent que les projets en cours (salle, réseaux de Poitte) et envisagés (local technique, bâtiment 52 grande rue et place de l'Eglise entre autres) seront réalisables mais qu'il faudra rester très vigilants en terme de trésorerie notamment jusqu'en **2026**, budget sur lequel nous retoucherons la TVA et les subventions sur les travaux financés en **2024**.

Un emprunt de **400 000 €** a été réalisé début **2024** et sera peut être complété par un nouvel emprunt de **250 000 €** si tous les projets démarrent cette année. En **2023** la commune a dû emprunter **150 000 €** répartis entre le budget eau (**M49**) et le budget général (**M57**) pour financer les travaux de Poitte : eau potable, eau pluviale et réfection de voirie (voir article dédié).

De fait, à budget constant, la capacité de désendettement jusqu'en **2026** inclus dépasse les **7** ans, pour retomber à **5** ans en **2027**, ce qui est tout à fait correct. A partir de **2027** et notamment en **2028**, **2** prêts seront totalement remboursés permettant de nouveaux investissements, d'ampleur si nécessaire ■

- **Recettes fiscales** : augmentation des bases
- **Dotations et participations** : augmentation des attributions de compensation (SDIS, nouveau en 2023)
- **Ventes** : Augmentation liée à la vente des parcelles (lotissement les Lattrets)

- **Les charges générales** : englobent les entretiens, l'achat d'énergie,
- **Les charges de gestion courante** : comprennent la participation au SDIS ( 23 420 €, nouveau en 2023) et le SIVOS 68 387 € .  
Deux postes en augmentation pour 2024
- **Les charges réelles financières** correspondent aux intérêts d'emprunts



## Accueil des 2 ans à l'école



**D**epuis la dernière rentrée, le groupe scolaire a passé une convention avec l'inspection académique pour valoriser l'accueil des **2** ans que nous pratiquons depuis de nombreuses années.

Ainsi tout enfant ayant atteint ses **2** ans AVANT la rentrée scolaire peut être accueilli à son rythme :

de une ½ journée par semaine à la semaine complète, l'objectif est de favoriser son intégration et son développement par une présence régulière même à temps très partiel dans le cadre d'un contrat d'aménagement de l'accueil établi par les parents et la directrice du Groupe Scolaire. Une rentrée peut être effectuée en janvier.

Le **SIVOS** a conforté l'accueil en investissant dans du matériel pédagogique encore plus adapté à ces petits et en main-



*Mobilisation des parents d'élèves et des élus contre la fermeture de la 4<sup>ème</sup> classe (2023)*

tenant les **2** postes d'**ATSEM**.

Cet accueil adapté aux enfants de **2** ans permet l'intégration des règles en communauté avant la rentrée obligatoire à **3** ans et facilite ainsi la scolarisation de votre enfant.

Pour notre groupe scolaire, cette convention permet aussi de sauvegarder les **4** classes puisque les petits de **2** ans seront comptabilisés dans les effectifs ce qui n'était pas le cas auparavant.

Conserver **4** classes à Pont de Poitte, c'est garantir à tous les enfants du groupe scolaire de bénéficier de conditions d'apprentissage optimum pendant toute leur scolarité en limitant le nombre de sections et d'enfants par classe, ce qui ne sera pas le cas si nous passons à **3** classes.

Il faut donc que nous accueillions au moins **6** enfants de moins de **3** ans.

**Les inscriptions sont à faire auprès du SIVOS, en mairie de Pont de Poitte.**

**Secrétariat du SIVOS ouvert de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi ■**



# Vie communale

## Revitalisation

### Un regard extérieur sur notre commune

**A** l'initiative de Pont de Poitte, nous avons lancé en 2022 une étude de revitalisation sur les 3 communes : Mesnois, Patornay et Pont de Poitte. L'objectif initial était d'avoir un regard extérieur sur nos projets et de les planifier. Cette étude est nécessaire également pour obtenir des subventions et de l'accompagnement. Réaliser cette étude avec Mesnois et Patornay permet d'échanger et d'être en cohérence ainsi qu'envisager des actions communes sur notre petit bassin de vie.



Conduite par le laboratoire Pétole – Laboratoire des Transitions, l'étude s'est voulue participative : commerçants, entreprises, personnes âgées, enfants à l'école ont été consultés, des réunions ouvertes à tous ont été proposées mais malheureusement avec peu de participation. Les remarques ont parfois été "décapantes", les méthodes surprenantes telles que le fait de se déplacer avec sa chaise sur les différentes places pour mieux appréhender leur aménagements (positionnement de bancs par exemple).

### Les projets retenus sur Pont de Poitte à plus ou moins long terme :

- En partenariat avec Mesnois et Patornay : aménagement de la place de l'Eglise, et de l'accès au pôle santé : végétalisation, retournement du monument aux morts vers l'Eglise.

Esquisse Aménagement place de l'Eglise



### NOS 3 COMMUNES





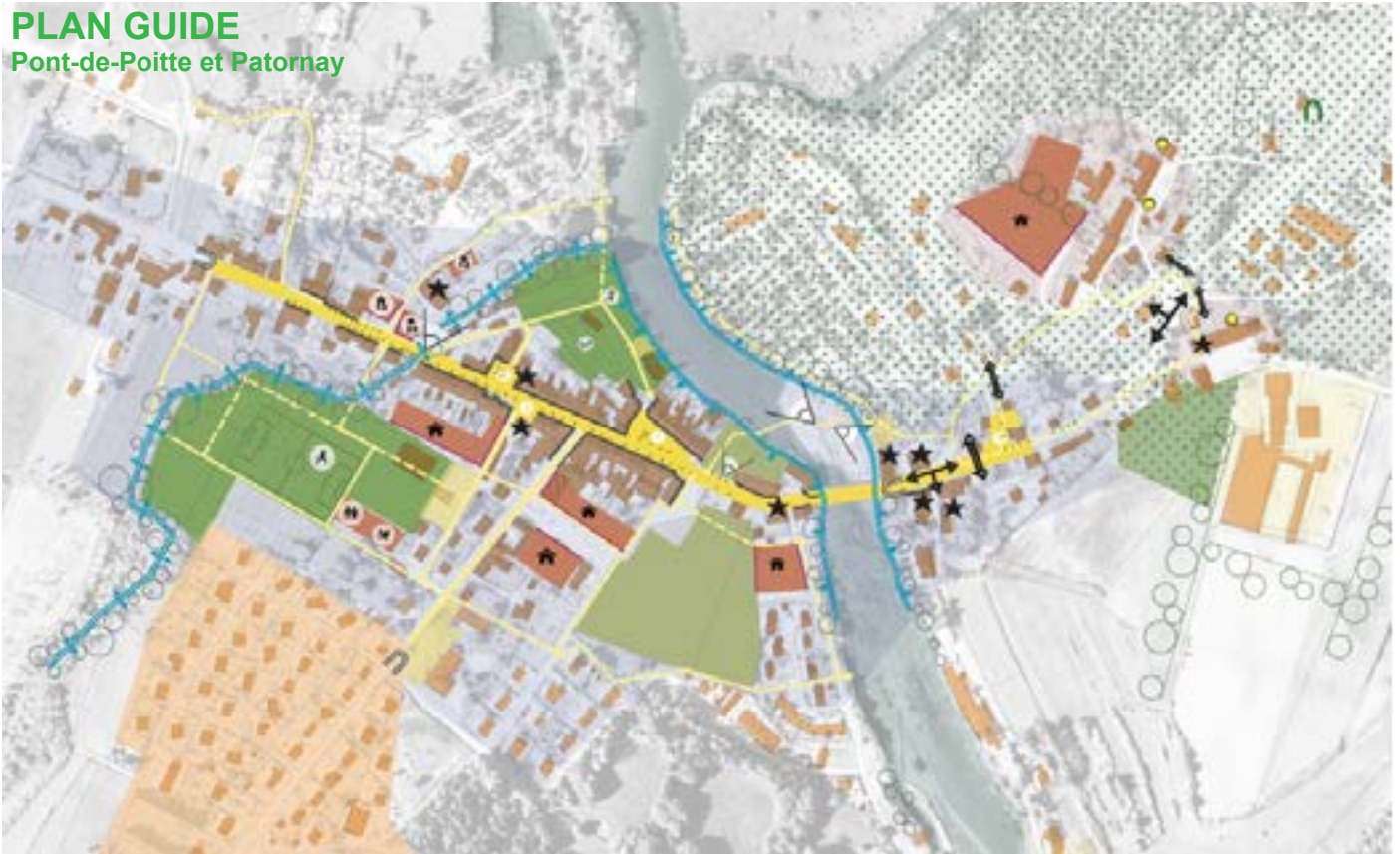
- Aménagement d'ensemble de la Rue de la Gare, le Buronnet, Foyer rural, l'espace kayak jusque la place de la Fontaine pour faciliter la circulation et les divers usages
- Valorisation des places (Eglise, Mairie, Fontaine) par une meilleure utilisation des parkings et de la circulation
- Cheminements doux de Mesnois à Patornay
- Développement du volet économique et social avec la mise en place du tiers lieu au niveau du Bâtiment Foyer Rural

Grâce à cette étude nous avons pu être parmi les **14** communes jurassiennes retenues au titre du dispositif Village d'Avenir ■

**Coût : 44 000 €, financés par les Fonds Européens LEADER ( 50 %) et de la DETR (20 %)**

**Reste à charge pour les 3 communes 13 200€ dont 60 % pour Pont de Poitte.**

## PLAN GUIDE Pont-de-Poitte et Patornay



- |  |                                                                                                                       |  |                                                                                                                  |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Placettes donnant sur la voie principale du bourg                                                                     |  | Zone vertes                                                                                                      |
|  | Placettes au coeur du bourg                                                                                           |  | Requalification de la voie principale du Bourg incluant l'intégration du stationnement linéaire et des terrasses |
|  | Placettes dans les hameaux                                                                                            |  | Circulation douce dans le Bourg                                                                                  |
|  | Lisières à protéger et à améliorer                                                                                    |  | Voies des hameaux                                                                                                |
|  | Création de lisières                                                                                                  |  | Nouveau réseau de circulation douce                                                                              |
|  | Création d'un cahier de prescriptions pour préserver le vocabulaire architectural et paysager des villages et hameaux |  | Voies paysagères                                                                                                 |
|  | Emprise du Bourg centre : Recalification du BC selon un cahier de prescription                                        |  | Entretien des façades de la rue principale                                                                       |
|  | Adapter les zones pavillonnaires à la transition écologique en suivant un cahier de prescription                      |  | Préserver les percées visuelles sur la rivière                                                                   |
|  | Les fabriques dans le paysage : zone productrices à requalifier en suivant un cahier de prescriptions                 |  | Carrefour à traiter                                                                                              |
|  | Emprise des nouveaux logements dans la continuité du tissu ancien                                                     |  | Sécuriser les passages tiétons                                                                                   |
|  | Changement de destination à long terme : transformation d'activités en logements                                      |  | Création de logements dans les bâtiments existants                                                               |
|  | Zone de loisirs                                                                                                       |  | Valoriser les lieux avec l'eau (paysage d'eau)                                                                   |

# Réalisations

2023

## ■ Une aire de service pour camping-cars très prisée

Mise en service le **11 juillet 2023** notre aire de service pour camping-cars répond à un véritable besoin sur la commune.

Comme beaucoup nous avons constaté que de nombreux camping-cars effectuaient des vidanges sauvages sur le parking de la Saisse, s'approvisionnaient en eau aux sanitaires de la Capitainerie sans se soucier du stationnement handicapé et de la circulation. Autant d'incivilités en forte recrudescence depuis la pandémie de **2020** et l'avènement du camping-car permettant de se déplacer sans être au contact des gens !

Notre borne de service permet donc de vidanger les eaux noires et de faire le plein d'eau potable, ainsi que



de se recharger en électricité, pour **2 €**. La plateforme permet d'évacuer librement les eaux grises en direction de la station d'épuration.

Les eaux noires issues des sanitaires sont récupérées dans une cuve de **4 m<sup>3</sup>**. C'était sans compter le succès de notre aire : cette cuve est vite apparue trop petite ; nous avons dû la vidanger **3** fois durant cet été **2023** dont la **1<sup>er</sup>** fois en urgence, générant donc une charge de fonctionnement importante non couverte par la vente des jetons.

Pour la saison **2024** et avec l'accord de la communauté de communes (ayant désormais la compétence assainissement) cette cuve sera shuntée et raccordée directement à la station avec les eaux grises.

Afin d'éviter le vandalisme la borne fonctionne avec des jetons et nous remercions les commerces pontois du partenariat qu'ils ont accepté en vendant pour le compte de la commune ces jetons au tarif de **2 €**.

**5** emplacements, arborés depuis cet automne, viennent compléter l'aire de service, les véhicules sont autorisés à y passer une seule nuit.

La mise en place de l'aire de service a cependant généré un flux plus important de camping-caristes au port de la Saisse.

Pour l'été **2024** il nous faudra réactualiser les règles



de stationnement à destination des vans aménagés et camping-cars qui tendent, au détriment des autres usagers du site, à confondre parking et camping.

Le bilan de l'opération est cependant plutôt positif :

- Pour un coût de **43 508.70 € HT**, nous avons perçu **10 877 €** du Conseil Départemental et **13 052,62 €** du FNADT dans la cadre du Plan Avenir Montagne, soit un taux de **55 %**. Le reste à charge de la commune est donc de **19 579,09 € HT**, auxquels s'ajoutera la taxe pour le raccordement à la station.

- La réalisation de cette aire de service, outre le fait de limiter les risques de pollution au port, a facilité la création d'une aire de défense incendie pour sécuriser la rue des Cités et les habitations situées le long de la route de la Saisse et l'entrée de la rue Pierre Morel ■



Panneau d'entrée de l'aire de Service

## ■ Un petit lotissement aux Lattrets

Fléchée depuis **2016** dans le PLU la parcelle devait accueillir la résidence seniors.

Lorsque la structure Âges et Vie a souhaité s'établir, il est apparu que la surface était trop importante pour la structure seule et que **2** nouvelles parcelles pouvaient être délimitées et dédiées à de l'habitat.

La commune a donc lancé les travaux de viabilisation :

- Détournement du réseau d'assainissement existant et mise en séparatif des parcelles créées,
- Adduction du réseaux d'eau potable,
- Renforcement électrique qui sert également au lotissement Cordier,
- Réalisation d'un sentier piéton qui permet de raccorder directement le lotissement Cordier au chemin du stade et centre de la commune,
- Réhabilitation du parking entre le lotissement Cordier et ce nouveau lotissement. Les enrobés seront réalisés



Viabilisation (entreprise Goyard)

une fois les premières constructions édifiées. Les 2 parcelles dédiées à l'habitat individuel d'une contenance de 738 m<sup>2</sup> et 1221 m<sup>2</sup> (partiellement constructible) ont été vendues au prix de 45 € TTC à 2 jeunes couples pour y bâtir leur résidence principale. Les travaux sont en cours.

La structure Âges et Vie ayant abandonné le projet de



## Le budget prévisionnel :

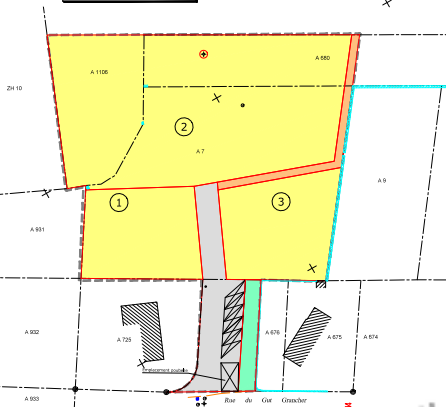
Travaux : **179 378,05 €** TTC dont 99 963.73€ TTC pour le renforcement électrique

Recettes :

- Subvention DETR sur viabilisation **12 588.66 €**
- Vente 2 parcelles à bâtir : **88 155 €** ■

Lotissement "Aux Lattrets"

PLAN DE COMPOSITION



Détournement de la conduite d'eaux usées

## ■ Petits travaux pour faciliter la circulation piétonne :



Sciage de la chaussée avant modification

En février et mars : réalisation de passage PMR sur les trottoirs Grande Rue : afin de faciliter le cheminement depuis la place de la Fontaine jusque l'ADMR, 3 abaissements de trottoirs ont été ainsi réalisés ■



Travaux : Renforcement électrique du nouveau lotissement et de celui Cordier par le SIDE C

résidence seniors sur la commune, la parcelle d'une surface de 3 133 m<sup>2</sup> qui était destinée à ce projet fait pour l'instant l'objet de négociation avec l'association Complicité pour un nouveau projet de 8 logements seniors et inclusif de plain pied. Ce projet étant de moindre envergure, une nouvelle parcelle constructible pourrait de nouveau être créée.



Travaux terminés, pavés remis en place

# Réalisations

## En cours

**R**éfection des réseaux humides à POITTE : un investissement conséquent qui améliorera le fonctionnement de notre réseau assainissement et in fine de la station d'épuration.

En **2017** la commune a réalisé un diagnostic de son réseau d'assainissement ainsi qu'un schéma directeur mettant en évidence la nécessité de rénover les réseaux de collecte de Poitte et de la Zone Artisanale en vue d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration par réduction d'entrée d'eaux parasites dans le réseau.



Le réseau de la Zone Artisanale a été rénové en **2019 / 2020**. Les travaux de Poitte ont débuté en cette fin d'année **2023** et consistent en :

- Remplacement de la conduite d'eau potable (AEP), avec installation réseau fonte ( **diamètre 125 mm** ) et PeHD ponctuellement, avec sortie des compteurs en limite de propriété. Le raccordement du nouveau réseau jusqu'à l'ancien compteur est pris en charge par la collectivité
- Mise en séparatif du réseau d'assainissement (EU): la conduite d'eaux usées ( **tuyau grès diamètre 200 mm et PVC au niveau du branchement** ) prise en charge par Terre d'Emeraude Communauté dans le cadre de sa compétence. Dans la mesure du possible l'ancien réseau d'eaux usées, unitaire, sert de collecteur des eaux pluviales. Les tabourets de raccordement pour la mise en séparatif sont installés en limite de propriété. Les raccordements entre le bâtiment et ce tabouret sont à la charge du propriétaire.
- Création / renouvellement réseau Eaux Pluviales (EP) : sur la passée Curtil Gauthier et boucle du Château d'eau, à la charge de la commune.



A l'issue de la consultation c'est l'entreprise PETITJEAN qui a été retenue.

Les travaux sur les réseaux sont aujourd'hui terminés, avec quelques reprises suite à un contrôle par la SOGEDO et par le SIDEDEC dans le cadre de son assistance à maîtrise d'ouvrage.

**La plupart des riverains ont profité de la présence de l'entreprise pour se raccorder. Ce raccordement doit être fait dans les 2 ans à l'issue de la réception des travaux sur le réseau, à défaut une pénalité d'un montant de 400 fois la redevance assainissement pourra être réclamée par Terre d'Emeraude communauté au titre de sa compétence et une mise en demeure au titre de la pollution du milieu pourra également être réalisée par la commune.**

	Estimatif HT	Marché HT	Subventions	Restera à charge de la collectivité (HT)	
<b>AEP (Adduction Eau Potable)</b>	<b>241 552 €</b>	<b>272 010 €</b>	<b>70 %</b> (sur prévisionnel) Agence de l'Eau RMC	<b>102 924 €</b>	Financement par emprunt de <b>150 000 €</b> et autofinancements ventilés sur les budgets Eau (M49) et Général (M57)  COMMUNE
<b>Eaux Pluviales</b>	<b>116 448 €</b>	<b>99 545 €</b>	<b>30 % DETR</b>	<b>69 681 €</b>	
<b>Solde Reprise de voirie</b>				<b>35 000 €</b>	
<b>Part maîtrise d'œuvre SIDEAC</b>		<b>10 378€</b>		<b>10 378€</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>403 378€</b>	<b>416 933</b>	<b>52%</b>	<b>217 983 €</b>	
<b>Assainissement pris en charge par Terre d'Emeraude</b>	<b>293 563 €</b>	<b>260 112 €</b>	<b>70 %</b> Agence de l'eau	<b>78 033 €</b>	TERRE d'EMERAUDE

- Les travaux de réfection de voirie auront lieu dès que les travaux de raccordement ENEDIS entre le poste source et le GAEC du COUTTERET seront terminés. On ne peut que se réjouir de cette concomitance de travaux car même si elle retarde la pose des enrobés, elle évite d'avoir à effectuer une tranchée dans quelques mois dans un tapis de roulement neuf ■

## Linéaire de canalisation renouvelé :

### Eaux usées :

780 ml de canalisation - 35 branchements

### Eaux pluviales :

320 ml de canalisation - 15 branchements

### Eau potable :

1000 ml de canalisation - 39 branchements



# Réalisations

## SALLE MULTIACTIVITES / TIERS LIEU

### Les travaux ont enfin démarré.

**A**près 3 années de montage du dossier, ponctuées par la COVID, puis la hausse des coûts - qui a nécessité de revoir nos ambitions à la baisse, générant malgré cela une hausse de 30 % sur le projet initial, les travaux de la salle ont enfin démarré.

Nous avons cependant été dans l'obligation d'arrêter ponctuellement le chantier pour faire enlever les derniers carrelages de la cuisine (1 m<sup>2</sup>) et les marches d'escaliers (8 m<sup>2</sup>) dont les colles contenaient de l'amiante (surcoût

après négociation 14 000€), de refaire des sondages géologiques pour vérifier la tenue du sol de l'ancienne caserne qui a pourtant supporté les tonnes des camions de pompiers (+ 3000 €), et aujourd'hui nous attendons une semaine complète de beau temps pour pouvoir poncer et peindre la charpente métallique qui restera apparente dans la nouvelle salle. Le chantier avance donc sûrement mais doucement.

Les entreprises retenues après appel d'offre et négociations sont essentiellement jurassiennes, voir locales :

AB Menuiserie et Agencement (Bletterans – 39)	Menuiserie intérieures
ACQUISTAPACE SARL ( Meussia- 39)	Gros œuvre
APEX (Reims - 51)	Couverture Zinc et Bardage Bois
ARATAL (Charnay les Macons – 71)	Elévateur PMR
AURABAT ( Frontenas – 38)	Étanchéité
BEJEAN (Courlans – 39)	Charpente métallique serrurerie
CHAUVIN société ( Patornay – 39)	Cloisons, peintures, Isolation
DUCROT SARL ( Saint Germain les Arlay – 39)	Menuiserie extérieures
HEITMANN et FILS SARL (Velesmes les Essarts – 25)	Désamiantage
HELIOPHOTON (Savigny en Revermont – 71)	Panneaux solaires
MOLIN SAS (Arbois – 39)	Plomberie sanitaire Chauffage et ventilation
PERNOT 3E (Pont de Poitte – 39)	Electricité
PETITJEAN T.P. (Lons le Saunier – 39)	Terrassement VRD
SCHIAVONE Carrelages (Lons le Saunier – 39)	Chapes, carrelages , faïences

Les travaux sont suivis par :

#### Architecte :

Gilles FERREUX, cabinet REICHARDT&FERREUX

#### Economiste :

Damien VOISE, DAMIEN VOISE ETUDES et ECONOMIE du BATIMENT

#### Maître d'œuvre :

Exécution : Christopher HAUBRUGE (HOMM sas), BE Structure: Bertrand PETIOT, (BRESSE PLAN STRUCTURE), BE Electricité et Thermique : Rémi COLLET, (BRESSE PLAN STRUCTURE)

#### Bureau de Contrôle et SPS :

APAVE

Les adjoints et maire participent aux réunions de chantier les vendredis et échangent en commission entre chacune.

Le projet a convaincu nos partenaires institutionnels puisque nous obtenons environ 55 % de subventions

sur une enveloppe de 1 119 000 € HT, hors études, ce qui est considérable aujourd'hui compte tenu de la hausse du budget liée à la conjoncture économique, de la baisse des subventions, et que nous ne sommes pas une commune centre bourg pouvant bénéficier de programmes de financements régionaux et d'État tels

que Petite Ville de Demain ou AMI bourg centre.  
Nous avons ainsi le soutien acquis de :

- DETR (État) : **63 249 €** pour l'extension/ élévation du bâtiment
- Fonds Vert (État) : **243 183 €** pour la rénovation

énergétique du bâtiment

- Département du Jura : **214 000 €** sur l'ensemble du bâtiment

- FNADT MASSIF (État) : **102 000 €** sur les aménagements extérieurs

La Communauté de communes à hauteur de **10 000 €** ■

*Ci-après quelques photos du chantier :*



*La salle avant les travaux*



*Démontage du toit de la petite salle et du WC public*



*Démontage des plafonds et murs par les agents*



*Démontage de la toiture  
La charpente est préservée et sera visible.*



*Détailage*

# Réalisations

## SALLE MULTIACTIVITES (suite et fin)



Le plancher est enlevé. Pas de dalle !



Préparation de la dalle, pour surélévation



Désamiantage



Dalle pour surélévation de la petite salle



Démontage des WC publics



Entrée de la future salle d'exposition



Surélévation de la petite salle



## Projets 2024 / 2025

### Ornement de la fontaine



**H**istoriquement, la fontaine sur la place était composée d'un bassin octogonal, d'un pilier central sculpté octogonal également. Une statue en fonte de l'enfant portant une coquille a orné le pilier pendant près d'un siècle.

Projet de Didier Cailloux - tailleur de pierre (MOF)



Dans les années **90**, une nuit elle fut dérobée certainement pour sa valeur marchande. Elle fut remplacée par une autre statue métallique moins prestigieuse mais tout aussi recherchée pour sa matière de fabrication. Celle-ci fut également volée en **2016**.



Depuis toutes ces années, notre fontaine est étêtée et le conseil municipal envisage d'orne à nouveau cette fontaine patrimoniale.

Donc en septembre **2022**, une consultation agrémentée de photos et cotes, auprès de tailleurs de pierre a été effectuée par l'équipe municipale. Un projet d'ornement a retenu l'attention du conseil municipal, il sera reproduit et installé à l'automne sur le pilier de la fontaine, en projet provisoire à taille réelle pour une future concertation avec les habitants ■

## Urbanisme

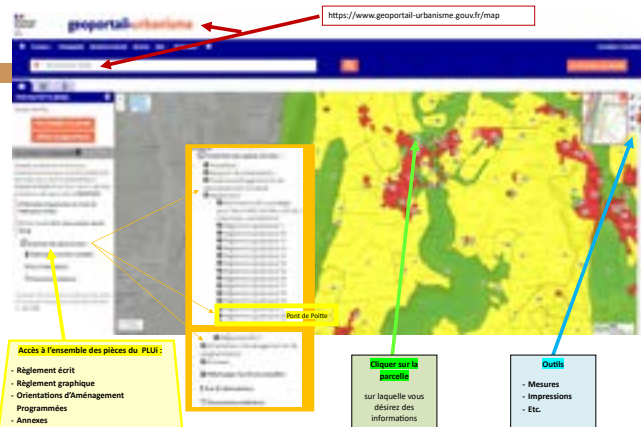
### Le PLUi remplace le PLU

**D**epuis le **3 avril 2024**, à l'issue d'une procédure d'environ **5 ans**, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est enfin exécutoire (sous réserve, à la date d'écriture de cet article d'un recours de la préfecture ou d'une procédure au TA).

Il remplace donc notre PLU.

Un PLUi est un document consensuel dont le règlement doit convenir aux **27 communes** de l'ancienne communauté de Communes du Pays des Lacs ; en conséquence certaines règles diffèrent de ce qui avait été défini dans le PLU. Ce PLUi intègre la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui prévoit d'ici **2031** une réduction de **50 %** de la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles ou Forestiers en comparaison à la période **2011 – 2021**, réduisant donc encore les zones constructibles par rapport à notre PLU.

C'est le premier PLUi du secteur, il va donc être amené à évoluer d'ici **2026** pour tenir compte du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lédonien qui est en cours de révision, pour corriger en même temps certains points et malheureusement intégrer une nouvelle diminution des surfaces constructibles pour considérer non



plus la consommation d'espace mais l'artificialisation des terres.

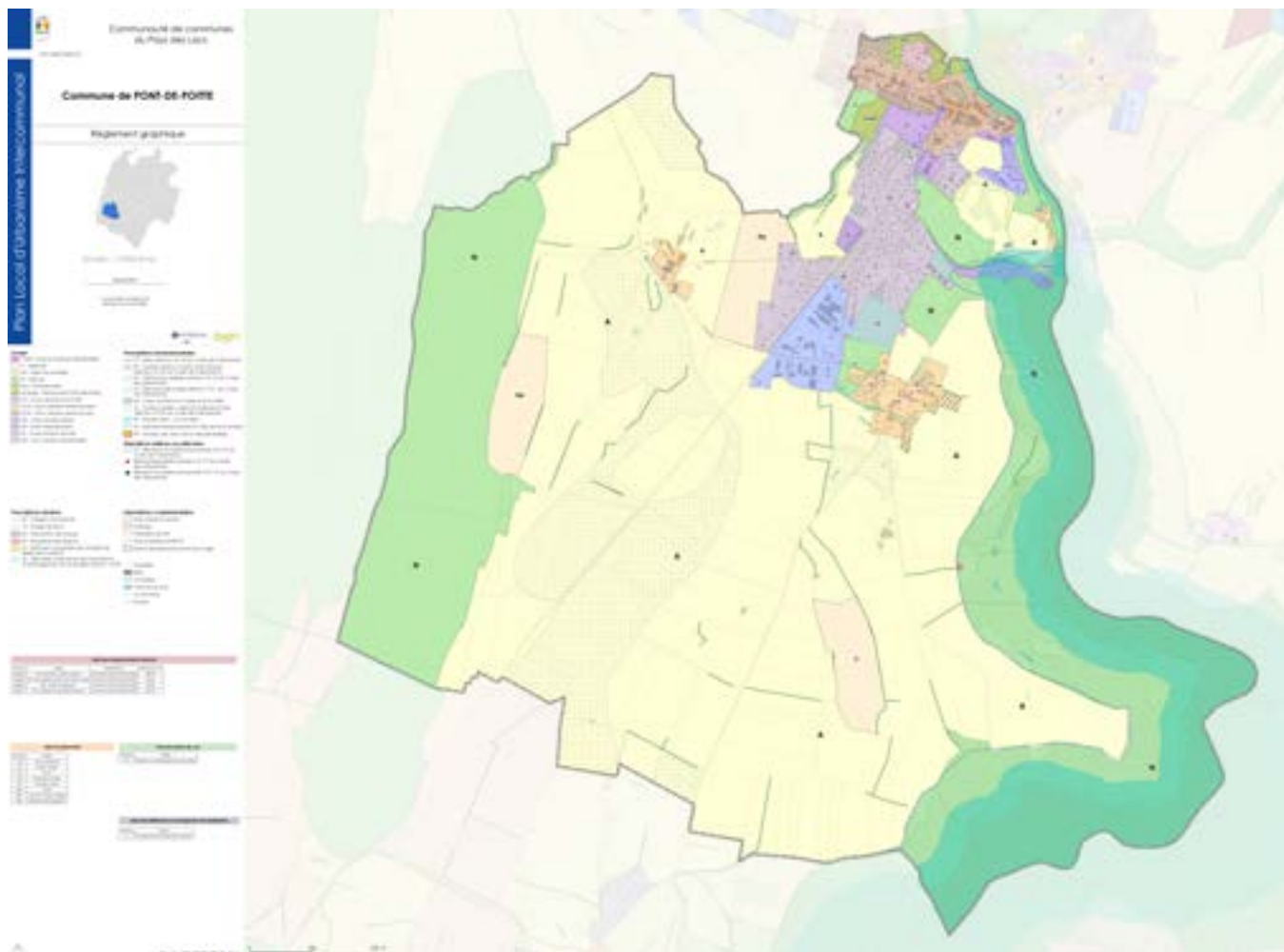
Le règlement et le zonage, ainsi que tous les éléments, études et rapport constitutifs du PLUi se trouvent accessibles :

■ sur le site GEOPORTAIL de l'Urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

■ sur le site de la communauté de communes pour une meilleure lisibilité et une précision supérieure de zonage : <https://www.terredemeraude.fr/plui-perimetre-du-pays-des-lacs/>

Si nécessaire : zonage, règlement et annexes (notamment les éléments de paysage ou construits à préserver) peuvent être consultés informatiquement en mairie ■



## Capitainerie

### Bienvenue à Clara et Jean-Baptiste

La DSP pour la gestion du petit restaurant de la Capitainerie a été renouvelée par la communauté de communes. Après 3 ans Laurence Redon laisse la main.

Ce sont Clara MOREL et Jean-Baptiste VINCENT qui vous accueilleront donc dans un cadre qu'ils ont rénové et personnalisé. Par un jeu de fleurissement une petite terrasse a été créée, et la capacité d'accueil augmentée.

Vue sur le port ou sur le lac, n'hésitez pas à vous asseoir pour déguster des tapas, goûter une gaufre.



Clara et Jean Baptiste ont également prévu d'organiser régulièrement des animations en soirées, concerts.

Le planning sera communiqué dès que connu dans la Brève d'été.

Attention ce n'est pas un bar, les boissons notamment alcoolisées ne peuvent vous être servies qu'avec un plat ■



# LA CAPITAINERIE DE LAS MARMITTAS



# 2023 en images



Baignades aux marmites



Commission Fleurissement



Marché du Lundi



Marché nocturne - animation



Ambiance au marché, une troupe s'est arrêtée le temps d'un morceau



Soirée concert au Bureau de Tabac Noël : Petit train



Tour de France

# PONT DE POITTE

Commémoration du 11 novembre



Noël à Pont de Poitte



Cartes réalisées par les enfants pour nos anciens

**16 DÉCEMBRE DE 15H À 21H**

## Noël illuminé

à **PONT-DE-POITTE AU STADE**

- A 15H00: Conte de Noël à PATORNAY
- A 18H00: Marche aux flambeaux
- A 19H30: Coupe à l'oignon offerte

**ANIMATIONS BUVETTE & MORBIFLETTE**

Organisé par les communes, les commerçants et associations (AJPP, CAVA, TRVA) et les habitants de Pont-de-Poitte.

10€ - ne pas payer sur la voie publique



Téléthon



Soirée moules-frites



et flambeaux

Soirée festive, paëlla



**OUVERT A TOUS**

## Téléthon

**10 DÉCEMBRE**

**TOURNOI PETANQUE**

1€

organisé par les Joyeux Pétanqueurs Pontois au boulodrome de Pont de Poitte à partir de 13h30

# Tour de France : l'évènement 2023

## Passage de la 19<sup>ème</sup> étape du Tour de France 2023.

**H**istoriquement depuis **1903**, le Tour de France cycliste a traversé notre commune deux fois. Le premier passage uniquement par la Grande Rue se déroula le **23 juillet 2004** lors de l'étape Annemasse - Lons le Saunier; les coureurs arrivaient de Clairvaux les Lacs pour se diriger vers la préfecture Juraissienne.

Par une belle journée estivale, le vendredi **21 juillet 2023**, la **110<sup>ème</sup>** édition de cette célèbre épreuve cycliste et sa caravane publicitaire qui la précède, bénéficia d'une étape Jurassienne de Moirans-en-Montagne à Poligny empruntant les routes départementales appréciées par cette discipline.



La commune resta bloquée **4** heures à la circulation, car le défi de l'organisation du Tour de France ASO consistait à faire croiser tous les véhicules de la logistique du village départ de Moirans vers Lons le Saunier, soit **50** camions et voitures, plus les **22** cars des équipes cyclistes, dans une synchronisation parfaite pour ne pas gêner le passage de la caravane publicitaire puis de la course.

Des commerçants, mais également le Comité d'Animation, ont organisé des buvettes et snacks, Route d'Orgelet et Place de l'Eglise. Un écran a permis de suivre la course en direct. Sur cette même place, nous avons accueilli un stand publicitaire d'une marque de café qui offrait plusieurs variétés de café et accessoires publicitaires. Ces animations ont permis de faire patienter un public international nombreux dans la Grande Rue.

Quelques mois précédant l'étape Jurassienne, suite à une réunion de communication au Conseil Départemental.



Pendant les jours et semaines qui précédèrent l'évènement l'équipe municipale et leur famille, les employés communaux, les villageois, commerçants, artisans et les associations ont œuvré à sécuriser, décorer et animer la commune. Le village, orné de décors personnalisés ou de drapeaux, banderoles, fanions fournis par le Conseil Départemental du Jura, prit des allures de fête sur les **1,4** kilomètres traversés par cette épreuve internationale.



tal du Jura, la responsable de communication a informé les maires et adjoints présents de possibles, mais incertaines, prises de vues aériennes pendant la retransmission télévisée de l'étape. Nous pouvons proposer un site patrimonial ou un slogan sur notre territoire communal en transmettant précisément les coordonnées GPS du lieu à filmer lors de la retransmission. D'où l'idée d'un slogan géant et éphémère **"Pont de Poitte fête le tour"** sur le stade Pontois préparé par l'équipe municipale, leur famille, des bénévoles du Comité d'Animation. L'aide de pilotes de drone a été précieuse pour estimer la dimension et répartition des lettres et maillots du slogan. Celui-ci a été façonné dans de la toile géotextile réutilisable dans les travaux communaux de terrassement.

Nos efforts ont été récompensés puisque le slogan, mais aussi, les Marmites du pont, ont été filmés et retransmis sur France TV. L'Institut National de l'Audiovisuel mais également des vidéos sur internet via YOU TUBE ont immortalisé les brèves prises de vues lors de la



séquence télévisée.

Mise pleinement à contribution, l'équipe municipale a largement participé au bon déroulement et à la réussite de cette épreuve sur le territoire de la commune par des réunions de préparation et enfin sur le terrain une bonne partie de la journée.

Malheureusement à la fin de l'épreuve, une horde de spectateurs sur le repli commettait des pillages de drapeaux, banderoles et autres accessoires de décorations remémorant aux élus qu'une foule demeure incontrôlable et peut commettre de nombreuses incivilités malgré la présence des forces de l'ordre mobilisées pour l'occasion ■



**Nous sommes preneurs de vos photos sur cette journée car nous n'avons pas photographié toutes les banderoles étendues sur les façades et le long de la route. Ceci nous permettra d'immortaliser ce passage Pontois.**

**Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée mémorable.**

# Les jeunes sportifs Pontois

**D**es jeunes PONTOIS se distinguent et nous avons voulu dans ce bulletin mettre en valeur quelques jeunes sportifs. Des heures d'entraînement et de sacrifice, mais les résultats sont là.

Félicitations à ceux cités dans ces pages mais aussi aux autres, engagés dans les clubs, dans les associations, en sport individuel ou collectif, quelque soit le niveau.

À **14 ans**, licencié à la Société de Tir du Jura (STJ) depuis **3 ans**, après avoir essayé le foot, c'est vers le tir sportif que s'est tourné Ilan à la suite des derniers jeux olympiques.

Actuellement en catégorie cadet, **Ilan** pratique le tir à l'arbalète à **18 m** ainsi que la Carabine à air comprimé à **10 m**.

**Ilan LOUA**  
"Passion : Tir sportif"

**Arthur BOQUIER**  
"Quelques nouvelles"

**Arthur** poursuit son chemin et enchaîne les matchs et les victoires.

Il est actuellement **500<sup>ème</sup>** au classement ATP en simple, **52<sup>ème</sup>** joueur français, en constante progression ■



Les entrainements sont très réguliers : **1 heure** le mercredi et le samedi, **1 heure 30** le vendredi et les compétitions le samedi. Celles-ci se déroulent principalement sur le Jura (Lons-le Saunier, Morez ou Raviolles), mais génèrent aussi des déplacements à Montbéliard, Montluçon ou Chateauroux qui accueillera les compétitions des jeux olympiques **2024** dans cette discipline.

Sport rigoureux et très encadré (le club accueille de nombreux gendarmes), pour réussir, la technique compte, certes, mais la concentration et la maîtrise de soi participent à **80 %** dans l'obtention de la performance. L'équipement est spécifique et obligatoire : pantalon, veste, chaussures et gants en carabine.

Pour la saison **2024**, Ilan démarre le tir à **18 m** et **32 m** en extérieur. Les résultats sont là, reflétant son engagement.

□ **2023**, catégorie minime :  
Championnats départementaux : **1<sup>er</sup>** en carabine **10 m** et arbalète  
Championnats régionaux : **1<sup>er</sup>** en arbalète  
Championnats de France : Bronze en individuel et par équipe à l'Arbalète.

□ En **2024** Catégorie Cadet :  
Championnats départementaux : **1<sup>er</sup>** en carabine, **2<sup>ème</sup>** à l'arbalète  
Championnats régionaux : **3<sup>ème</sup>** à la carabine  
Bien que qualifié en adulte pour les championnats de France à Tarbes, l'échéance du Brevet des collèges ne lui a pas permis d'y participer.

L'objectif **2025** est de démarrer le tir avec arme à feu et de se sélectionner aux championnats de France dans cette catégorie, mais la réussite dans les études comptent aussi, Ilan souhaitant s'orienter vers un BAC Horlogerie à Morteau ■

**Elias** est tombé dans le judo tout petit à Clairvaux les Lacs, avec son Papa, pratiquant lui-même, qui désirait montrer les valeurs de ce sport à tous ses enfants et est devenu président du Club.

Elias a enchaîné les résultats départementaux, régionaux et qualification nationale, en **3<sup>ème</sup>** division. Parallèlement il a choisi de passer toutes ses ceintures. Après avoir obtenu sa ceinture noire il a enchaîné les dan et se retrouve à **21** ans le **4<sup>ème</sup>** plus jeune jurassien à obtenir le **4<sup>ème</sup>** dan, qu'il ne pourra pas porter avant ses **26** ans!  
Discret, Elias confie "J'ai toujours aimé redonner ce que

## Elias Lakhal "Le judo en famille"



j'ai pu apprendre de mes expériences sportives aux plus jeunes. Tout naturellement je suis venu à passer un certificat de qualification professionnelle, puis un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport". Il enseigne le ju-jitsu et est également adjoint départemental des arbitres du Jura.

Après une pause au niveau compétition, Elias est revenu cette année avec une **1<sup>ère</sup>** place départementale en - 81 kg, et ambitionne pour l'année prochaine une qualification aux championnats de France en **1<sup>ère</sup>** division, et plus tard devenir l'un des plus jeunes français à obtenir le **6<sup>ème</sup>** dan ■

# Associations

## Foyer Rural du Val de l'Ain



Feux artifices et danse lors de la soirée festive 2023

### Section Canoé Kayak

Salariés : 4 à 5 personnes à disposition

1) Distance **6 km**

Temps de descente : environ **1h30**

Parcours facile à la portée de tous, même débutant

2) Distance **12 km**

Temps de descente : environ **3 heures**

Parcours sauvage, plusieurs espèces d'oiseaux – Rapaces à découvrir sur la retenue du barrage de Blye

3) et 4) Distances **20 et 24 km**

Temps de descente : environ **5 heures**

Pour passer une agréable journée avec pique-nique et baignade

### Section Gym douce

Séance du mardi de **14h30 à 15h30** qui se déroule à la salle de Patornay (Foyer Rural en travaux).

### Manifestations diverses 2024

**En juin** : vide grenier sur le stade – Entrée gratuite – Exposants : **2 € le ml** (annulé à cause de la pluie)

**Samedi 27 juillet** : soirée festive à partir de **19 heures** (repas paëlla, animations pour les enfants, concert années 80, feu d'artifice musical années 80)

**Nous vous invitons tous, jeunes et moins jeunes, à nous rejoindre au sein du Foyer et disposer de votre carte de membre au prix de **2 €** ■**

Le président,  
**Daniel PERNOT**

#### Composition du bureau

Président	Daniel PERNOT
Vice-Président	Alain VERPILLAT
Trésorière	Patricia VERJUS
Secrétaire	Elvire LANDINI Nadine GAILLARD

## JURA LACS FOOTBALL

Le Club de Jura Lacs issu de la fusion des Club d'Orgelet, Pont de Poitte et Clairvaux les Lacs en 2002 a gardé son siège à Pont de Poitte, le plus petit pôle des 3 communes.

Plus de 17 équipes dont des féminines, une équipe seniors en Régionale 1, des partenariats avec les collèges de Clairvaux les Lacs et Orgelet pour permettre aux plus jeunes de pratiquer, ainsi qu'avec l'IME de Montaigu. Le club est en recherche de structure et de terrains et a donc repris les entrainements des plus jeunes à Pont de Poitte avec des plateaux le samedi, mais aussi les matchs de l'équipe C ■



Le logo de Jura Lacs apposé sur les vestiaires de Pont de Poitte



# Associations

## Comité d'Animation de la Vallée de l'Ain

### Rétrospective de l'année 2023

Le printemps a débuté timidement par l'organisation de randonnées pédestres le **3 avril**. Le mauvais temps a participé à l'échec de cette manifestation où peu de marcheurs s'engagèrent sur les trois parcours proposés.

Le marché aux fleurs s'est déroulé le dimanche **7 mai** Place de la Fontaine. Cette date correspond idéalement à la période des plantations potagères et florales. Les horticulteurs des établissements "Les fleurs d'Ouroux" de Sébastien GAUDILLIERE et Guillaume VION d'Osion ont retrouvé leurs clients fidèles à ce rendez-vous de printemps.

Mise à disposition et tenue d'une buvette et snack place de l'église le **21 juillet** pour l'étape Jurassienne du Tour de France. Les membres du Comité d'Animation se sont également impliqués dans la décoration du rond-point route d'Orgelet et du slogan sur le stade de Pont de Poitte.

Les adhérents de l'association et nos amis aidants occasionnels ont de nouveau proposé la soirée moules frites et feu d'artifice le **22 juillet** au stade municipal. Par une belle soirée d'été cette manifestation a connu un succès sans précédent. L'apport de matériel supplémentaire n'a pas permis de résorber la file d'attente impressionnante, devenue coutumière de cette soirée amplement réussie. Un beau feu d'artifice a clôturé cette manifestation esti-

vale.

Depuis le lancement des marchés d'été du mardi soir, une équipe de bénévoles a participé à la tenue de la buvette, snack le **3 aout** Place de la Fontaine.

Pendant cette saison estivale, les locations de chapeaux, bancs, tables, friteuses aux particuliers et associations habituelles ont complété l'agenda chargé des membres du Comité d'Animation.



Du mois de septembre à décembre les membres du comité d'animation préparent la campagne de décorations des fêtes de fin d'année. Les achats, les réparations, et enfin la pose et dépose des décorations sur les rues principales du village. Le comité d'animation a participé pleinement à l'animation de Noël Illuminé le **16 décembre** au stade municipal en partenariat avec la municipalité.

Cette année, une sortie conviviale où participaient membres et conjoints s'est déroulée le **12 novembre** à la Ferme Auberge Théâtre du Pré Velard à Thoiry dans l'Ain. Ce site a été une belle découverte pour bon nombre des bénévoles. Ces moments de détente, de partage et de bonne humeur sont bénéfiques à l'unité de notre association.

Les membres de l'association ont encore assuré, non sans difficultés, cette année un programme soutenu de manifestations, un grand remerciement aux aidants temporaires qui renforcent notre effectif.

**L'association accueillera chaleureusement toutes les personnes désireuses d'animer le village et renforcer l'effectif pour la pérennité de nos diverses animations ■**



## Joyeux Pétanqueurs Pontois

L'association de pétanque a organisé **3** concours officiels au cours de l'année **2023**. Ces concours ont, à chaque fois, réuni une centaine de joueurs au boulodrome communal.

Les challenges internes aux noms des anciens adhérents de l'association, MARQUES, BOITET, THOMAZET, BERNARD et PARIS ont également connu une grande réussite avec la participation d'une trentaine d'adhérents et parfois, des familles des défunts.

L'association a organisé, en collaboration avec les élus municipaux, un après-midi de découverte du sport pétanque au boulodrome à l'occasion du Téléthon. Le rendez-vous est déjà pris pour **2024**, vous pourrez venir

participer aux rencontres qui seront organisées lors du prochain téléthon.

Le nombre d'adhérents est toujours aussi important, **83** adhérents ont partagé la vie de l'association au cours de l'année **2023**.

L'association sera heureuse de vous accueillir, au cours de l'année **2024**, au bord des terrains de pétanque situés en Zone Artisanale derrière le Garage des Lacs. **N'hésitez pas à venir nous rencontrer.**

Je salue l'équipe municipale qui, de par son action et son engagement, permet à l'association de pétanque de bénéficier d'une infrastructure de premier ordre ■



*Les deux équipes séniors ont terminé 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de leur groupe de championnat des clubs départementaux.*

*Les deux équipes vétérans ont terminé 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de leur groupe de championnat des clubs départemental.*



# Associations

## *Club de la Combe d'Ain*

**L**e club **Sénior de la Combe d'Ain** vous invite à venir nous rejoindre tous les mardis de **14 heures à 17 heures 30** pour des parties de jeux de société.

Echanges amicaux et conviviaux assurés et il n'y a pas que .... :

- intermède autour d'un goûter gourmand
- fête des anniversaires des adhérents
- repas le jour de l'Assemblée Générale
- repas grenouilles au mois de mai
- journée repas froid au club
- sorties spectacles .... ■

### Cotisation annuelle :

20 €uros - Participation au goûter 2 €uros

### Club de la Combe d'Ain

Salle Marguerite Delair (derrière la mairie)

à

Pont de Poitte

### Renseignements :

aalc.ccap@gmail.com

07 69 62 81 34

### Présidente :

Danielle DELAY



## Association des Parents d'Élèves du groupe scolaire de la vallée de l'Ain

L'association des parents d'élèves (APE), c'est une équipe de **7** personnes, membres permanents du Bureau qui, aidés par l'ensemble des parents des élèves scolarisés, s'emploie à récolter des fonds pour financer les projets, sorties, spectacles, voyages... proposés par l'équipe enseignante.

Elle a également pour mission de défendre les intérêts matériels et moraux des élèves, et se félicite notamment d'avoir obtenu en **2023** le maintien de la **4<sup>ème</sup>** classe et des **4** postes d'enseignant à l'école de Pont-de-Poitte.

Comme chaque année, l'APE perpétuera les traditions et proposera aux pontois et aux pon-toises, et à tous les habitants des communes

alentours bien sûr, de venir à la rencontre des petits élèves lors des événements organisés, et de participer ainsi à leur offrir une éducation au-delà des murs de l'école.

Nous vous retrouverons donc le vendredi **12 avril** pour notre vente de pizzas, et le vendredi 28 juin pour la fête d'été !

Nous adressons au passage un grand merci à ceux et celles qui sont venus régaler leurs yeux, leurs oreilles et leurs papilles à l'occasion du Marché de Noël de l'école qui s'est tenu ce **16 décembre**, et également aux fidèles des rassemblements des **11 novembre** et **8 mai** qui participent aux côtés d'élèves au devoir de mémoire ■



### CALENDRIER 2024

(sous réserve)

**12 avril**  
VENTE DE PIZZAS  
groupe scolaire

**28 juin**  
FÊTE D'ÉTÉ  
stade de Pont-de-Poitte



### Les membres du bureau c'est 7 membres permanents :

Présidente	<b>CHEVASSUS Cécilia</b>
Vice-président	<b>DE MERONA Dimitri</b>
Trésorier	<b>HOARAU Guillaume</b>
Vice-trésorière	<b>GUERITTOT Pauline</b>
Secrétaire	<b>FOURNILLON Charlène</b>
Secrétaire adjointe	<b>PELLETIER Estelle</b>
Membre	<b>BAIGUE Blandine</b>

Mais aussi à tous les bénévoles qui se joignent ponctuellement à nous !

 [apepontdepoitte](https://www.facebook.com/apepontdepoitte)

[apepontdepoitte@gmail.com](mailto:apepontdepoitte@gmail.com)

# Associations



**pour tous, toute la vie, partout**

**S**ur le secteur de Pont de Poitte, l'ADMR est formidablement active. Au quotidien, en relation avec les partenaires et acteurs locaux, ses bénévoles et ses salariés sont très engagés pour mettre en œuvre les services à domicile les plus adaptés et contribuer à la vie économique et sociale du canton.

L'Association locale ADMR Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de Pont de Poitte intervient sur 14 communes ■



L'association locale ADMR de Pont de Poitte réalise environ 11462 heures par an d'interventions « Aide à domicile ». 3 bénévoles et 14 salariés soutiennent cette association locale.

Les actions de l'ADMR reposent sur des valeurs fortes telles que : Universalité, Réciprocité, Proximité, Respect de la personne, Solidarité ■

#### Evènements :

- Marché nocturne le 13/08/2024
- Vente calendriers
- Assemblée Générale le 17/4/2024.

#### Contact de l'Association locale ADMR de Pont de Poitte :

**Adresse :** 72 Grande rue Pont de Poitte

**Tél. :** 03 84 44 79 94

**Mail :** [admr4@ptpoitte.fede39.admr.org](mailto:admr4@ptpoitte.fede39.admr.org)

**Horaires de permanence :** du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

Elle propose divers services et accompagnements :

- aide à la personne
- préparation des repas
- téléassistance
- aide administrative
- ménage
- entretien du linge
- garde d'enfant
- soutien et aide aux familles
- Service repas à partir du 1/02/2024



En complément de ses services (aide à la personne, entretien du linge, téléassistance...), l'association ADMR de Pont-de-Poitte va désormais proposer un service de livraison de repas à domicile, sur l'ensemble de son secteur d'intervention (Blye, Boissia, Briod, Charézier, Châtillon, Largillay Marsonnay, Mesnois, Nogna, Patornay, Poids de Fiole, Pont-de-Poitte, Pably, Verges et Vevy), à partir du **1<sup>er</sup> février 2024**.

Les repas seront confectionnés par le SICOPAL et livrés par La Poste, du lundi au vendredi (avec des repas assurés pour tous les jours de la semaine, week-end et jours fériés compris).



#### FORMULE

Entrée + plat  
et son accompagnement + laitage  
+ dessert + pain



**+ accompagnement le soir (facultatif) : une soupe**

**La formule repas sans soupe : 9 €**

**La formule complète avec soupe : 10,20 €**

**MEDIGUE Daniel**  
Président de l'association ADMR  
de Pont-de-Poitte



## AMIS DE LA RIVIÈRE D'AIN



Cette année **2023**, "Les Amis de la rivière d'Ain" ont proposé un rendez-vous se déroulant sur **5** jours, avec l'idée de remonter la rivière d'Ain pour relier Pont de Poitte à Sirod en marchant.

Marcher en rencontrant des acteurs du territoire sur les thèmes des énergies renouvelables, de l'hydromorphologie, des lectures de paysages, de l'agriculture alternative, du paléolithique, de l'architecture, de l'état de la rivière d'Ain, de la participation citoyenne, pour finir par un pique-nique festif avec une découverte de la pêche à la mouche.

Une cinquantaine de personnes différentes sur les quatre jours ont apprécié les différents intervenants qui ont pu répondre aux multiples questions dans un cadre convivial et décontracté.

Une belle réussite pour l'association qui remercie encore une fois les intervenants et le fond FDVA qui par sa subvention nous a permis de réaliser ce projet ■

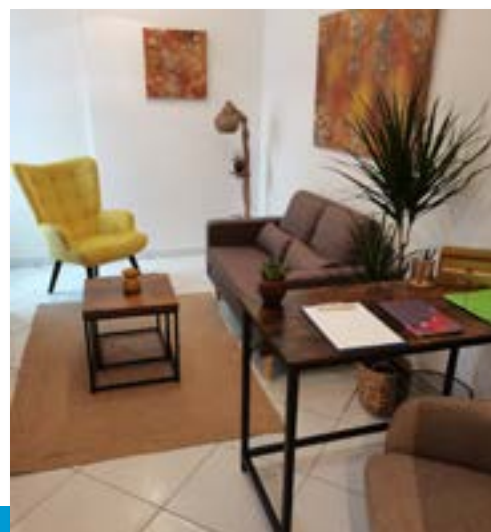


*Au barrage de Blye pour évoquer la problématique de l'incision de la rivière d'Ain, avec Anne Fleur Dorey du Parc Naturel Régional du Haut Jura*

*Pique-nique en musique pour clore cette marche.*



# Santé et service à la personne



## Nouvelle praticienne :

### Sinda LEMAGUE

Thérapeute en psychologie énergétique  
Spécialiste en libération émotionnelle

#### Diplômes

Praticienne en TCC, praticienne en hypnose,  
praticienne PNL, Experte en EFT, praticienne en  
Désensibilisation des Traumas par Mouvements Al-  
ternatifs, praticienne en kinesiologie, Reiki 1 et 2,  
praticienne en thérapie d'énergie intégrée IET

■ Tél. : 07 67 40 24 28

E-mail : [sl.therapeute39@gmail.com](mailto:sl.therapeute39@gmail.com)

Facebook : Sinda Lemague Thérapeute Jura

*«Pour pouvoir vivre ce que l'on veut il faut savoir  
quitter ce que l'on ne veut plus.»*

*Sinda LEMAGUE*

#### Médecin

Anca Daramus

■ Tél. : 03 84 44 61 27

#### Psychologue

Laurie Mayet

■ Tél. : 07 85 76 25 54

#### Réflexologue

Pauline Jaillet

■ Tél. : 06 27 20 79 81

#### Infirmière Asalée

Meggie Perciot

■ Tél. : 07 54 37 51 88

#### Infirmières libérales

Sandra Gros

Corinne Génovèse

■ Tél. : 03 84 48 37 11

## Pharmacie Pontoise

41 Grande Rue, 39130 Pont de Poitte

■ Tél. : 03 84 48 34 05



## Cabinet Aksone

KINESITHERAPIE et OSTÉOPATHIE

4 rue des artisans 39130 Pont de Poitte

■ Tél. : 03 84 24 45 96



## SSIAD des lacs

88 Grande Rue - 39130 Clairvaux les lacs

■ Tél. : 03 84 25 25 02

[admr23@lacs.fede39.admr.org](mailto:admr23@lacs.fede39.admr.org)

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 11h

## ADMR de Pont de Poitte

■ Tél. : 03 84 44 79 94

Courriel : [admr4@ptpoitte.fede39.admr.org](mailto:admr4@ptpoitte.fede39.admr.org)





**ATTENTION**  
Une année  
élective

Après l'annonce des résultats des ÉLECTIONS EUROPÉENNES du 9 juin, le président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale en vertu de l'article 12 de la Constitution.

Les élections législatives se sont tenues **les 30 JUIN et 7 JUILLET 2024**

## 2023

### NAISSANCES

**HUERTAS Agathe** - 19/01/2023  
(de HUERTAS Julien et BILON Vanessa)

**MOULET Victoria** - 01/03/2023  
(de MOULET Alexandre et JOLIN Marie)

**PIAZZOLLA Athéna** - 18/03/2023  
(de PIAZZOLLA Allan et CHARNU Anaïs)

**LEVEXIER Violette** - 18/04/2023  
(de LEVEXIER Yoann et BOLARD Charlotte)

**VERBEECK Ethan** - 06/05/2023  
(de VERBEECK Mattéo et PLY Chloé)

**PERY Oyhann** - 30/06/2023  
(de PERY Nicolas et VERJUS Milvia)

**PERY Priam** - 30/06/2023  
(de PERY Nicolas et VERJUS Milvia)

**DELZENNE Céleste** - 21/11/2023  
(de DELZENNE Ludovic et CHARBERT-GRANDVAUX Carla)

### MARIAGES

**BOITET Emmanuel et JACQUET Géraldine** - 22/04/2023

**JACQUES Michel et NAGY Andrée** - 29/04/2023

**DE ANDRADE Nuno et PILLOUD Laëtitia** - 13/05/2023

**SCHIED Christophe et MAIRE-SEBILE Coralie** - 08/07/2023

**VERSLOOT Andries et FIN Marie** - 12/08/2023

**ROUINA Nordine et MURTIN Léa** - 09/09/2023

### DECES

**MOIREAUX Pascal (1957)** - 28/03/2023

**JOAO Janine (née LEGROS 1935)** - 15/04/2023

**BOUILLIER Roger (1945)** - 07/06/2023

**BERÇOT Michel (1937)** - 24/06/2023

**BOSSU Henriette (née HENRI 1934)** - 27/09/2023

**VERNIER Jean (1940)** - 27/09/2023

**DUVERNEUIL Elodie (1990)** - 20/10/2023

**TESSON Jean (1958)** - 21/11/2023

**VAUCHEZ Georges (1933)** - 29/11/2023

# 15

SAMU

# 17

POLICE / GENDARMERIE

# 18

SAPEURS-POMPIERS

# 112

TOUTES URGENCES

# 03.84.60.26.70

*pour toute intervention de  
dépannage sur les réseaux  
d'eau et assainissement*



**SOGEDO**

Saint Laurent en Grandvaux

Petit rappel sur le ramassage des ordures ménagères :

\* **Bacs bleu** tous les vendredis matin des semaines paires,

\* **Bacs marron/gris** tous les jeudis matin.

Pour toute information complémentaire sur ce service et également pour acheter/remplacer vos poubelles, veuillez vous adresser à la Communauté de Communes, pôle de Clairvaux-les-Lacs :

Tél. : 03.84.25.23.90



# Calendrier des manifestations

# PONT DE POITTE

# 2024

- sous réserve -

	date	organisateur	lieu	manifestation
juillet	jeu 13	Comité d'Animation	Place de la Fontaine (ou Foyer)	Bal de la fête nationale
	sam 20	Comité d'Animation	Stade de Pont-de-Poitte	Soirée moules frites feux d'artifices
	sam 27	Foyer Rural	Stade de Pont de Poitte	Soirée festive feux d'artifices
août		Joyeux Pétanqueurs	Stade de Pont-de-Poitte	Concours de pétanque
<b>Retrouvez l'ensemble des dates des manifestations, concerts, sur juillet / août dans "Les brèves d'été"</b>				
novembre	sam 11	Commune	Monument aux morts	Commémoration
décembre		Joyeux Petanqueurs	Local pétanque	Téléthon
				Marché de Noël

### Marché estival :

Produits frais, artisanat **les lundis matin** sur la Place de la Fontaine du 24/06/24 au 02/09/24

### Marchés nocturnes :

**Les mardis soir** sur la Place de la Fontaine du 02/07/24 au 20/08/24

### Randonnées pédestres :

Ouvert à tous sauf juillet et août  
Départ du stade de Pont-de-Poitte

\* circuits d'environ **10 km** tous les lundis à 13h45

\* circuits d'environ **6 km** tous les jeudis à 14h00

### Gym douce :

Période scolaire :

Lieu :

Foyer Rural (06 72 64 67 72)  
gym les mardis 14h30 à 15h30  
salle de Patornay

### Jeux de société :

Période scolaire :

Lieu :

Club de la Combe d'Ain  
(07 27 25 34 99)  
les mardis de 13h30 à 17h00  
salle Marguerite Delair



PONT-DE-POITTE (Jura).

P. Aubert, phot.-édit., Lons-le-Saunier